



EXTRAIT

des Registres des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 30 octobre 2025

Le Conseil d'Administration s'est réuni dans le lieu accoutumé de ses séances en conformité avec la Loi du 5 décembre 1922, sous la présidence de :

M. Mohamed MAHALI

Administrateurs en exercice : 27

Présents : 18

M. MAHALI	M. CAVANNA	Mme MARTINIANI	M. SMAILI
Mme BAGHDAD	M. DE GEA	Mme MATHERON	M. STOJANOV
Mme BASS	M. GARCIN	M. RICHARD	Mme VALVERDE
Mme BERNARDINI	Mme KADDOUR	Mme RIQUELME	
Mme BOUCKARA	M. MARKOVIC	Mme SIDI DRIS	

Absents/excusés avant donné pouvoir : 6

M. BEN MIHOUB	à	M. RICHARD
Mme CHENET	à	Mme BAGHDAD
M. DOYER	à	M. MAHALI

M. GILLET	à	M. MAHALI
M. MORENO	à	M. CAVANNA
Mme PANAGOS	à	M. GARCIN

Absents/excusés : 3

M. DE ARAUJO	Mme FORTIAS	Mme PIN
--------------	-------------	---------

Nombre de votants (présents + représentés) : 24

DELIBERATION 25-60 GASQUET EXTENSION - Construction de 15 logements – Approbation du prix de revient prévisionnel et du plan de financement prévisionnel	<u>N° 25-60 – TOULON « GASQUET EXTENSION » - 527 AVENUE JOSEPH GASQUET - PROJET DE CONSTRUCTION DE 15 LOGEMENTS - APPROBATION DU NOUVEAU PRIX DE REVIENT PREVISIONNEL ET DU PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL</u> Mesdames, Messieurs, Monsieur le Président présente le rapport suivant : Par délibération n° 21-90 du 23 décembre 2021, le Conseil d'Administration s'est prononcé favorablement quant à l'opportunité de réaliser un projet de construction de 15 logements (11 PLUS et 4 PLAI) sur la parcelle BE96 sis 527 avenue Joseph Gasquet à Toulon. Cette opération a obtenu un permis de construire et a fait l'objet d'une consultation travaux.
--	--

Au terme de celle-ci, le bilan prévisionnel de l'opération se décompose de la manière suivante :

EVOLUTION DU PRIX DE REVIENT PREVISIONNEL

	INITIAL		ACTUALISE	
	Montant H.T.	Montant T.T.C.	Montant H.T.	Montant T.T.C.
Charge foncière	375 128	395 760	617 351	637 319
Travaux	1 544 645	1 629 600	1 953 581	2 061 028
Honoraires et frais de MOa	223 000	233 349	275 339	290 483
Révisions de prix	63 862	69 290	40 000	42 200
TOTAL	2 206 635	2 327 999	2 886 271	3 031 030
Soit au logement	147 109	155 200	192 418	202 069

EVOLUTION DU PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

SUBVENTION	INITIAL		ACTUALISE	
	Montant	Soit au logement	Montant	Soit au logement
Etat	47 200 €	11 800 €/PLAI	47 200 €	11 800 €/PLAI
TPM	45 000 €	3 000 €	45 000 €	3 000 €
Ville de Toulon			342 000 €	22 800€
Prêt Action Logement	280 000 €	15 000 €/PLAI 20000 €/PLUS	280 000 €	15 000 €/PLAI 20000 €/PLUS
Prêt C.D.C.	1 530 000 €	102 000 €	1 530 000 €	102 000 €
Fonds propres	425 799 €	28 387 €	786 830 €	52 455 €
TOTAL	2 327 999€		3 031 030 €	

Il est demandé au Conseil d'Administration :

- D'approuver le nouveau prix de revient prévisionnel, le plan de financement prévisionnel
- D'autoriser la Directrice Générale à poursuivre toutes les démarches administratives et financières pour mener à bien le projet

Le Conseil d'Administration,

Vu l'article R421-16 du Code de la Construction et de l'Habitation,
Vu la délibération n° 21-90 du Conseil d'Administration du 23/12/2021,

Considérant que le quorum du Conseil d'Administration est atteint,

Après avoir délibéré, selon le vote suivant :

Votes favorables	24	Abstention	0	Votes contre	0
------------------	----	------------	---	--------------	---

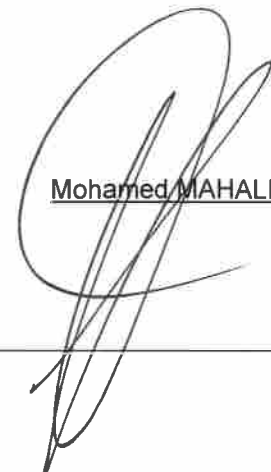
Article 1

APPROUVE le nouveau prix de revient prévisionnel, le plan de financement prévisionnel de l'opération GASQUET EXTENSION tels que présentés ci-dessus,

Article 2

AUTORISE la Directrice Générale à poursuivre toutes les démarches administratives et financières visant à mener à bien ce projet.

 Le Président du Conseil d'Administration,


Mohamed MAHALI